



L'autonomie, enjeu de société encore mal connu : le baromètre 2014 – OCIRP Autonomie prend les mesures

Le 10 mars dernier, le Baromètre 2014 OCIRP Autonomie - France Info - Le Monde dévoilait, à l'occasion du 7^e débat Autonomie organisé par l'OCIRP et ses partenaires, la perception que les des Français (DRH, délégués syndicaux, salariés et particuliers) ont de la perte d'autonomie.



Le niveau d'information n'évolue pas de façon significative depuis la création du Baromètre OCIRP. Pourquoi?

Vieillir fait peur, même la sémantique chasse les mots qui font peur. Le mot « dépendance », par exemple, n'est plus approprié. Des termes positifs ou euphémistes apparaissent comme « bien vieillir », et Silver économie.

La crise et la focalisation sur le présent ne permettent pas, semble-t-il, l'anticipation du boom annoncé du nombre de personnes qu'il faudra aider. En effet, d'ici 2040 certaines auront perdu leur autonomie et les aidants, en vieillissant, manqueront d'énergie pour aider, soutenir et accompagner l'aidé.

L'autonomie, enjeu de société encore mal connu

Les personnes interrogées déclarent à 64 % être assez, bien ou très bien informées sur la perte d'autonomie même si 73 % ne connaissent du tout le coût mensuel pour une personne en situation de perte d'autonomie.

Les modalités de financement public sont complexes et peu lisibles, en effet plus de 75 % des personnes interrogées déclarent ne pas les connaître.

Depuis 2007, 75 % des interviewés

pensent qu'il est nécessaire de se prémunir financièrement face au risque de perte d'autonomie mais ne le font pas.

Les Français veulent vieillir à domicile

Le maintien à domicile est toujours plébiscité par près de 80 % des Français. La famille peut apporter son soutien, mais seulement 53,8 % des personnes interrogées croient sa mobilisation possible au quotidien. Cela pose la question du rôle et du statut des aidants de demain. On sait que la population des aidants potentiels va baisser alors que la charge qui pèse sur eux va augmenter.

Le financement : pour un système mixte avec une assurance complémentaire

L'assurance perte d'autonomie est une solution pour 65,4 % des personnes interrogées. Les Français sont favorables à un financement mixte. près de 60 % des répondants optent pour un financement de la perte d'autonomie fondé à la fois sur la solidarité nationale et sur une assurance complémentaire. Il y a une prise de conscience des limites du financement public. Plus que toute autre, l'option d'une incitation fiscale à la souscription d'un contrat

dépendance est privilégiée par toutes les catégories de répondants

Quels contrats? L'entreprise et le contrat collectifs privilégiés

Le rôle de l'entreprise est reconnu par une majorité des sondés. le contrat collectif est privilégié par plus de 68 % des personnes interrogées. C'est le premier choix de toutes les populations, hormis les DRH. Le Baromètre confirme, année après année, que l'entreprise a un rôle à jouer dans cette question de société.

Les mesures du projet de loi d'adaptation de la société du vieillissement sont bien accueillies

Les mesures les plus appréciées pour plus de 80 % des sondés sont la prévention, le maintien à domicile et le renforcement de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile (APA). Les mesures en faveur des aidants sont également largement soutenues (prise en charge de l'aidé en cas d'hospitalisation de l'aidant, ou en cas de besoin de répit, approuvée à 87,7 %).

L'entrée en vigueur de la loi au premier trimestre 2016 sera une première étape, mais il restera encore beaucoup à faire.